

GÉNÉRATEUR MOBILE FIOUL À CHEMINÉE

GF 110.1 AC



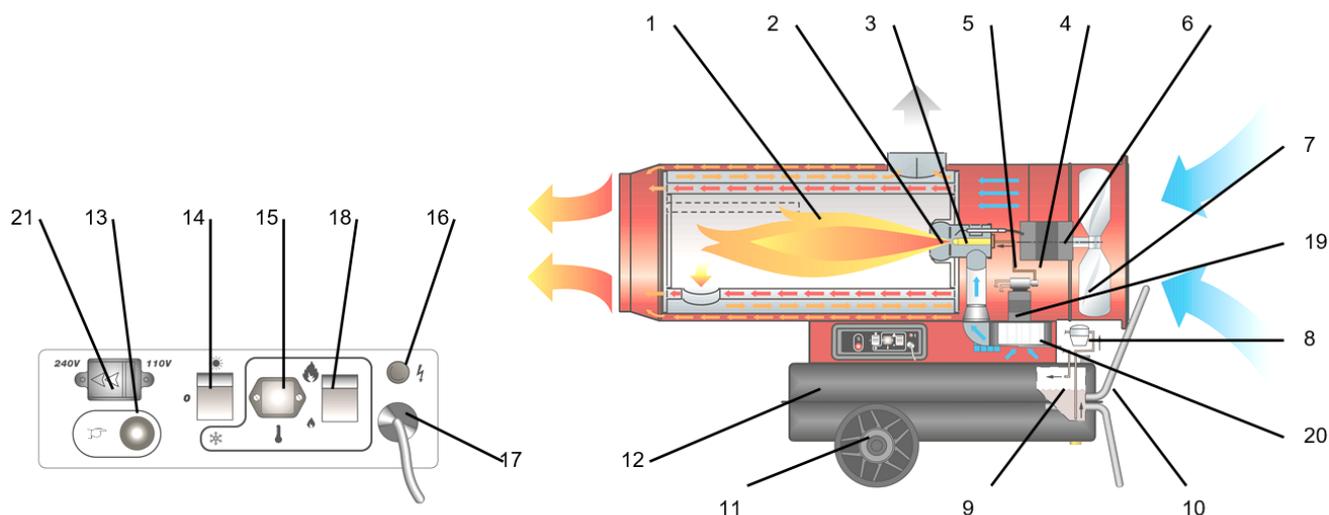
Manuel d'utilisation et d'entretien

IMPORTANT :

Pour votre sécurité, lisez attentivement ce manuel avant d'utiliser votre appareil.

Conservez le soigneusement et consultez le chaque fois que nécessaire.

La responsabilité de la Société S.PLUS ne saurait être engagée en cas de non respect des règles et consignes indiquées ci-après ou en cas d'utilisation incorrecte.

SCHÉMA DE FONCTIONNEMENT

Fig.1

- 1 – Chambre de combustion
- 2 – Brûleur
- 3 – Gicleur
- 4 – Electrovanne
- 5 – Pompe fioul
- 6 – Moteur
- 7 – Ventilateur
- 8 – Filtre combustible
- 9 – Circuit combustible
- 10 – Support / Poignée
- 11 – Roue

- 12 – Réservoir combustible
- 13 – Bouton de réarmement avec voyant
- 14 – Interrupteur Marche / Arrêt
- 15 – Prise thermostat d'ambiance
- 16 – Voyant d'alimentation
- 17 – Câble électrique
- 18 – Déviateur haute basse tension
- 19 – Moteur brûleur
- 20 – Réglage de l'air comburant
- 21 – Déviateur changement tension

IMPORTANT

Avant toute utilisation du générateur, nous vous prions de lire attentivement toutes les instructions pour l'emploi mentionnées ci-après et d'en suivre scrupuleusement les indications.

Le constructeur n'est pas responsable pour les dommages aux personnes et/ou aux biens dus à une utilisation impropre de l'appareil.

Ce livret d'utilisation et d'entretien est partie intégrante de l'appareil. Il doit donc être conservé soigneusement et accompagner l'appareil en cas de revente.

CONSEILS D'ORDRE GÉNÉRAL

Les générateurs d'air chaud fonctionnent au fuel. Les générateurs à combustion directe répandent dans l'air ambiant, de l'air chaud et les produits de combustion, alors que les générateurs à combustion indirecte sont dotés d'un raccord permettant d'éliminer les produits de combustion à travers un conduit de cheminée.

Les conditions d'installation et d'utilisation doivent respecter les normes et les lois en vigueur relatives à l'utilisation de l'appareil.

Il convient de s'assurer que :

- les instructions contenues dans ce livret soient suivies scrupuleusement ;
- le générateur ne soit pas installé dans des locaux où il y aurait des risques d'explosion ou d'incendie ;
- des matériaux inflammables ne soient pas déposés à côté de l'appareil (la distance minimum doit être de 3 mètres) ;
- de mesures suffisantes de prévention anti-incendie aient été prévues ;
- le sol destiné à recevoir la machine ne soit pas en matériau inflammable ;
- l'aération du local dans lequel se trouve le générateur soit garantie et suffisante pour les nécessités du générateur, et en particulier, pour le générateurs à combustion directe le renouvellement d'air doit être évalué en considérant que ce générateur envoie dans la pièce aussi bien de l'air chaud que les produits de combustion ;
- le générateur à combustion indirecte soit installé près d'une cheminée pour l'évacuation des fumées (voir paragraphe "**PLAN DE MONTAGE DE LA CHEMINÉE**") et relié à un coffret électrique.
- il n'y ait pas d'obstacles ou d'obstructions à l'aspiration et à la sortie de l'air, tels que des toiles ou des couvertures étendues sur l'appareil ou sur les parois, ou des objets encombrants à côté du générateur ;
- du kérosène soit rajouté dans le réservoir si la température de la pièce est très basse ;
- le générateur soit contrôlé avant sa mise en marche et régulièrement surveillé durant son utilisation; il faut éviter que des enfants ou des animaux non surveillés s'en approchent ;

- au début de chaque période d'utilisation, avant de brancher la fiche dans la prise électrique, contrôler que le ventilateur tourne librement ;
A la fin de chaque période d'utilisation enlever la fiche de la prise de courant.

DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

Le générateur est doté d'une cellule photoélectrique de contrôle de la flamme et d'un thermostat de surchauffe pour le contrôle de la température maximale.

Le boîtier électronique gère les temps de mise en marche, d'extinction et d'intervention des sécurités en cas de dysfonctionnement ; il est en outre doté d'un bouton de réarmement (13) dont la couleur change en fonction du mode de fonctionnement.

- éteint : la machine est en condition de veille, en attente de demande de chauffage.
- vert fixe : la machine fonctionne correctement.
- rouge fixe : la machine est en condition d'arrêt de sécurité.
- orange clignotant: fonctionnement interrompu suite à des variations excessives de tension d'alimentation ($T < 175V$ ou $T > 265V$) ; le fonctionnement reprendra automatiquement lorsque la valeur de tension sera à nouveau comprise entre 190 V et 250 V.

**ATTENTION**

Après un blocage de sécurité, il est nécessaire d'enfoncer le bouton de réarmement (13) pendant 3 secondes pour relancer le fonctionnement (LUMIÈRE AUTODIAGNOSTIC).

Ne jamais effectuer plus de deux redémarrages consécutifs : le fuel imbrûlé peut s'accumuler dans la chambre de combustion et s'enflammer soudainement lors de la deuxième mise en marche.

Si le défaut persiste, avant de redémarrer le générateur il est nécessaire d'identifier et de supprimer la cause à l'origine de l'interruption :

- orange clignotant : détection de fausse flamme pendant le cycle de démarrage.
- rouge clignotant : absence de flamme pendant le cycle de démarrage.
- rouge/vert clignotant : absence de flamme pendant le cycle de fonctionnement.
- orange fixe : erreur interne du boîtier électronique.

Consulter "ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT, CAUSES ET SOLUTIONS" pour identifier la cause du dysfonctionnement.

MISE EN MARCHÉ

Avant de mettre en marche le générateur et donc, avant de le brancher au réseau électrique d'alimentation, contrôler que les caractéristiques du réseau électrique correspondent à celles indiquées sur la plaquette de fabrication.



La ligne électrique d'alimentation du générateur doit être pourvue d'une mise à la terre et d'un disjoncteur magnétothermique avec un différentiel.

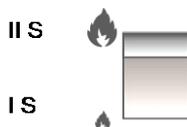
La fiche électrique du générateur doit être reliée à une prise munie d'un interrupteur de sectionnement.

Le générateur doit être placé sur une surface plane, stable et nivelée, de façon à éviter qu'il se renverse ou que du fuel puisse sortir par le bouchon de remplissage du réservoir.

Le générateur peut fonctionner en mode "ventilation" en plaçant l'interrupteur (14) sur la position * : le moteur du ventilateur se met en marche mais le brûleur reste éteint.

Le générateur peut fonctionner en mode "chauffage" en plaçant l'interrupteur sur la position * : le moteur du ventilateur et le moteur du brûleur se mettent en marche et la combustion démarre après quelques secondes.

Il est possible de modifier la puissance thermique du générateur en plaçant l'interrupteur (18) sur la position correspondant au premier stade (I S) ou au second stade (II S).



En mode "chauffage" le générateur peut fonctionner en mode automatique uniquement lorsqu'un dispositif de contrôle est connecté (par ex. un thermostat ou une montre). Celui-ci doit être branché au générateur en fixant les câbles aux bornes 2 et 3 de la fiche (15) livrée avec l'appareil (le fil électrique qui relie les deux bornes doit être retiré et éventuellement remonté uniquement lorsque l'on souhaite faire fonctionner le générateur sans dispositif de contrôle).



Au terme du cycle de démarrage, le poussoir (13) du boîtier électronique de contrôle clignote brièvement en rouge pour confirmer l'achèvement du cycle d'allumage du générateur.

A la première mise en service ou après la vidange totale du circuit du fuel, le flux du fuel au gicleur peut être insuffisant et causer l'intervention du coffret de contrôle de la flamme ; le générateur s'arrête alors. Dans ce cas pousser le bouton de réarmement (13) et faire redémarrer l'appareil.

Au cas où la machine ne fonctionnerait pas, les premières opérations à faire sont les suivantes :

1. Contrôler que le réservoir contient encore du fuel ;
2. Pousser le bouton de réarmement (13) ;
3. Si après ces opérations le générateur ne fonctionne pas, consulter le § "ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT, CAUSES ET SOLUTIONS" et découvrir la cause qui empêche le fonctionnement.



Ne jamais arrêter la machine en retirant la prise de courant : cette manœuvre risque de provoquer une surchauffe.

ARRÊT

Pour arrêter le fonctionnement du générateur mettre l'interrupteur (14) sur la position "0" ou agir sur le dispositif de contrôle, (par ex., en réglant le thermostat sur une température plus basse). La flamme s'éteint mais le ventilateur continue de fonctionner pendant environ 90 secondes pour refroidir la chambre de combustion.

TRANSPORT et DÉPLACEMENT**ATTENTION**

Avant de déplacer l'appareil il faut :

- Arrêter le générateur en suivant les indications du paragraphe "ARRET" ;
- Débrancher l'alimentation électrique en enlevant la fiche de la prise de courant ;
- Attendre que le générateur soit froid.

Avant de soulever ou de déplacer le générateur s'assurer que le bouchon du réservoir soit bien fixé.

En cours de déplacement et de transport du fuel peut s'échapper : en effet, le bouchon de remplissage du réservoir n'est pas étanche afin de permettre l'introduction d'air dans le réservoir et l'aspiration du fuel pendant le fonctionnement de la machine.

ENTRETIEN

Pour que l'appareil fonctionne régulièrement, il est nécessaire de nettoyer périodiquement la chambre de combustion, le brûleur et le ventilateur.

**ATTENTION**

Avant de déplacer l'appareil il faut :

- Arrêter le générateur en suivant les indications du paragraphe "ARRÊT" ;
- Débrancher l'alimentation électrique en enlevant la fiche de la prise de courant ;
- Attendre que le générateur soit froid.

Toutes les 50 heures de fonctionnement il est nécessaire de:

- Démonter la cartouche du filtre, l'extraire et la nettoyer avec du fuel propre ;
- Démonter le capot supérieur et nettoyer la partie interne ainsi les pales du ventilateur ;
- Contrôler l'état des câbles et des connexions haute tension sur les électrodes :

- Démonter le brûleur et en nettoyer les différentes parties, nettoyer les électrodes et régler leur distance en respectant les valeurs indiquées dans le schéma "RÉGLAGE DES ÉLECTRODES".

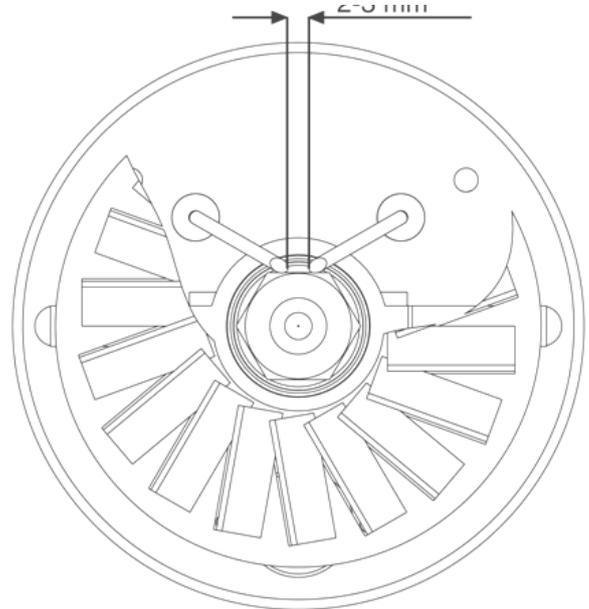
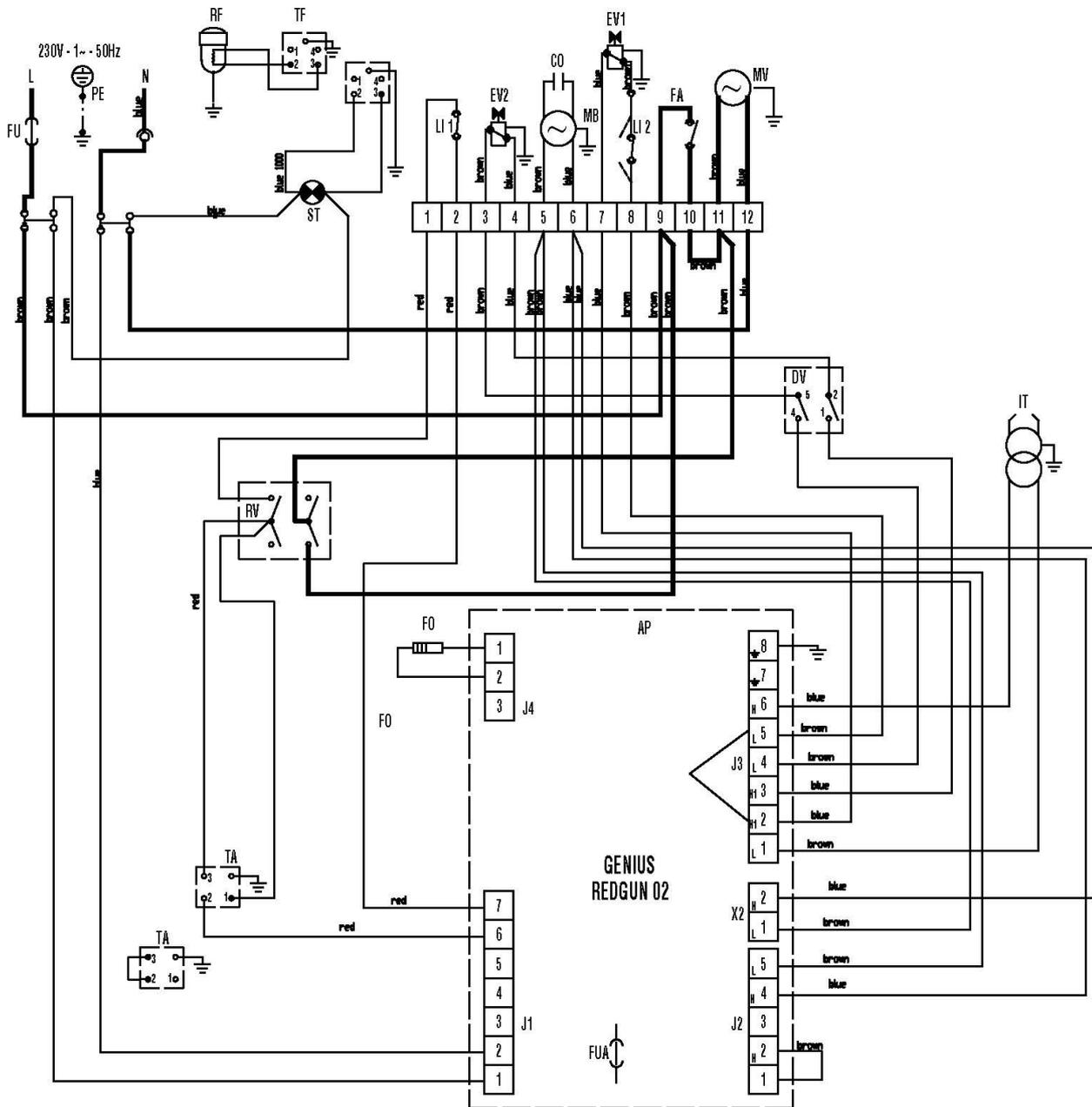


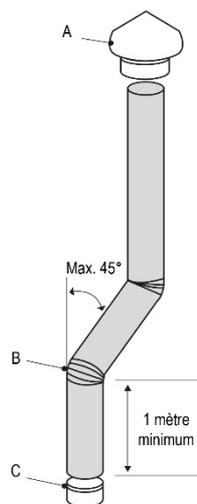
SCHÉMA ÉLECTRIQUE



AP Coffret de sécurité
TA Prise thermostat d'ambiance
ST Témoin d'alimentation
FU Fusible
LI1 Thermostat de surchauffe
EV1 Electrovanne I° stade
MB Moteur brûleur

CO Condensateur
IT Transformateur H.T.
LI2 Thermostat de surchauffe
MV Moteur du ventilateur
FUA Fusible
EV2 Electrovanne II° stade
RV Commutateur

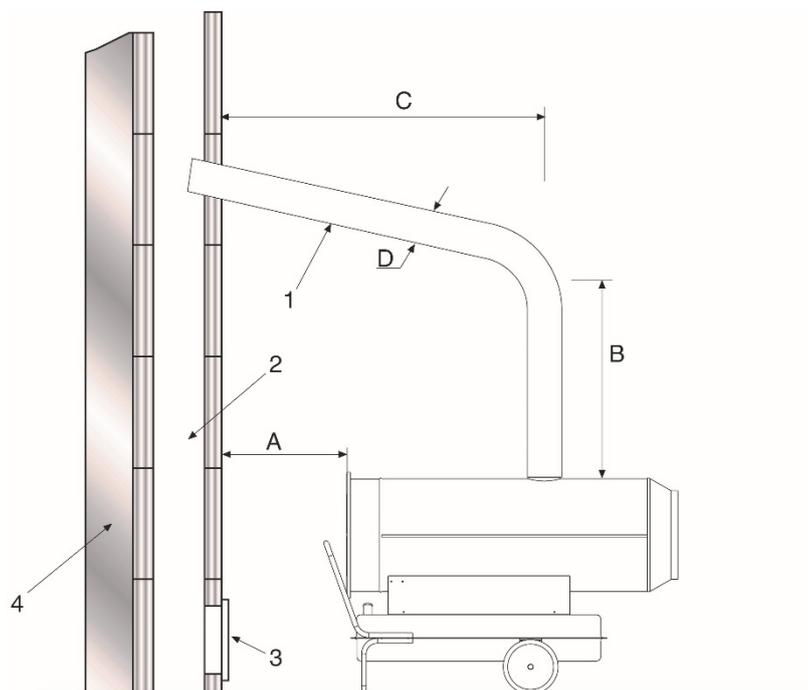
FA Thermostat ventilateur
LF Filtre antiparasites
FO Photorésistance
TF Prise du filtre préchauffage
DV Déviateur haute-basse puissance
RF Filtre fuel réchauffé

PLAN DE MONTAGE DE CHEMINEE

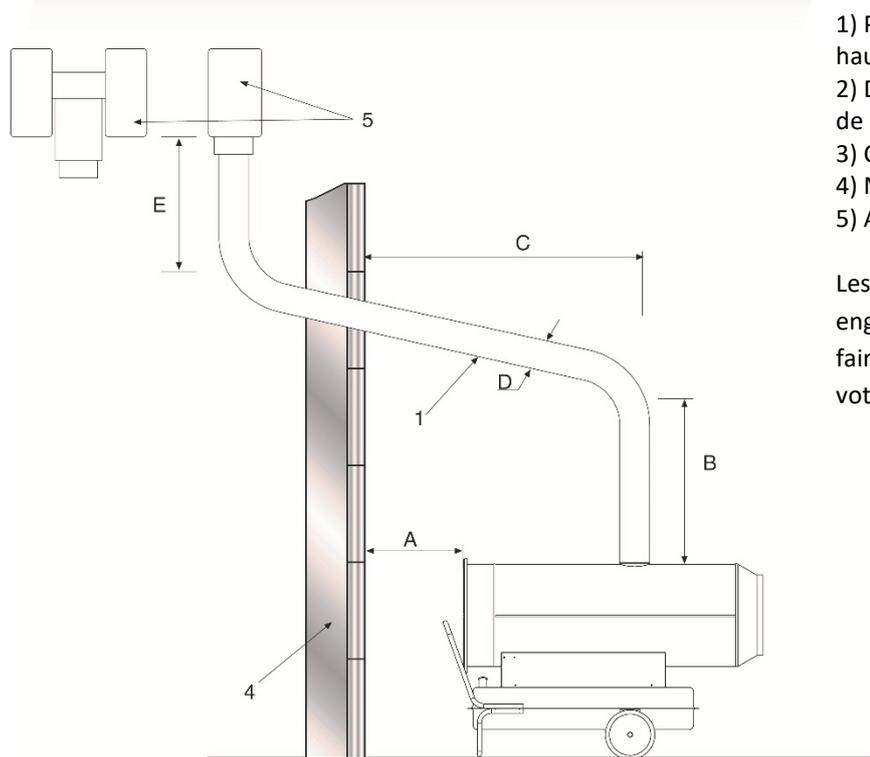
- A : chapeau pare-pluie
B : tuyau cheminée
C : sortie des produits de combustion

Le tuyau de cheminée (B) doit être dirigé vers le haut. Ne le positionnez jamais horizontalement. Installez un tuyau de cheminée d'un mètre minimum, puis, si nécessaire mettre un coude à 45° maximum. Placez le chapeau pare-pluie (A) à l'extrémité du tuyau. Ne jamais réduire un tuyau de cheminée, limiter au maximum les longueurs de la cheminée (risque de mauvais fonctionnement et d'encrassement de l'échangeur).

Pour une bonne évacuation des produits de combustion, le tuyau de cheminée ne doit pas couvrir la partie perforée. Respectez les diamètres de cheminée. Si nécessaire, utilisez une réduction.


LEGENDE

- A) Minimum 1 m
- B) Minimum 1 m
- C) Le plus court possible
- D) Egal supérieur au diamètre de la cheminée du générateur
- E) Minimum 1 m

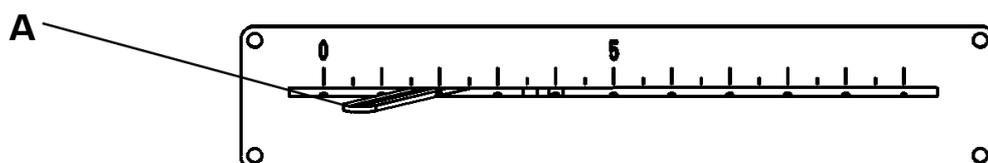


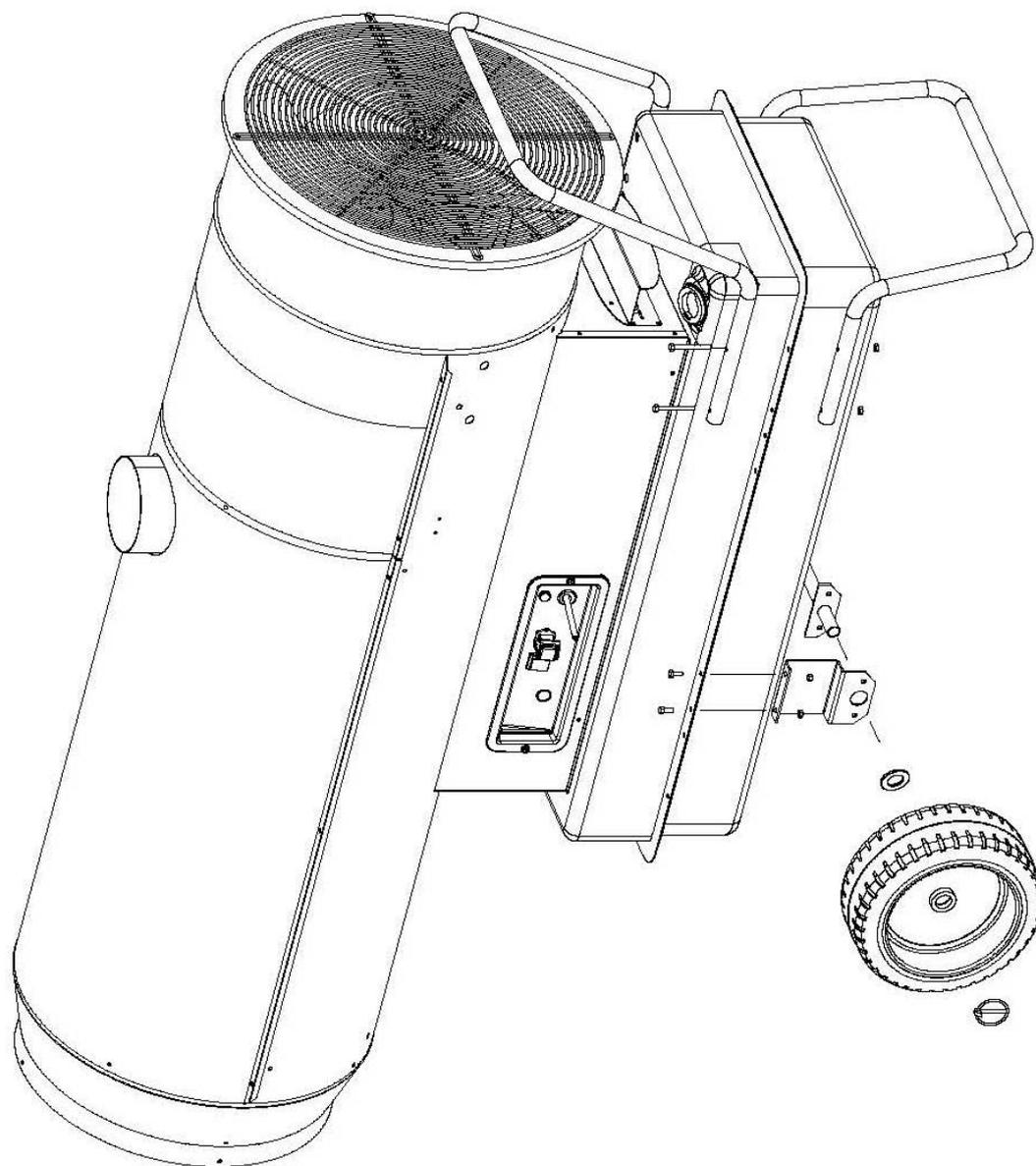
- 1) Passage horizontal avec pente minimale vers le haut de 5°
- 2) Dimensions internes minimales de la cheminée de 20 x 20 cm
- 3) Clapet de visite anti-explosion
- 4) Mur extérieur
- 5) Activateur de tirage

Les schémas ci-contre sont indicatifs et sans engagement de notre part. Nous vous prions de faire mettre votre installation en conformité par votre revendeur ou votre installateur

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

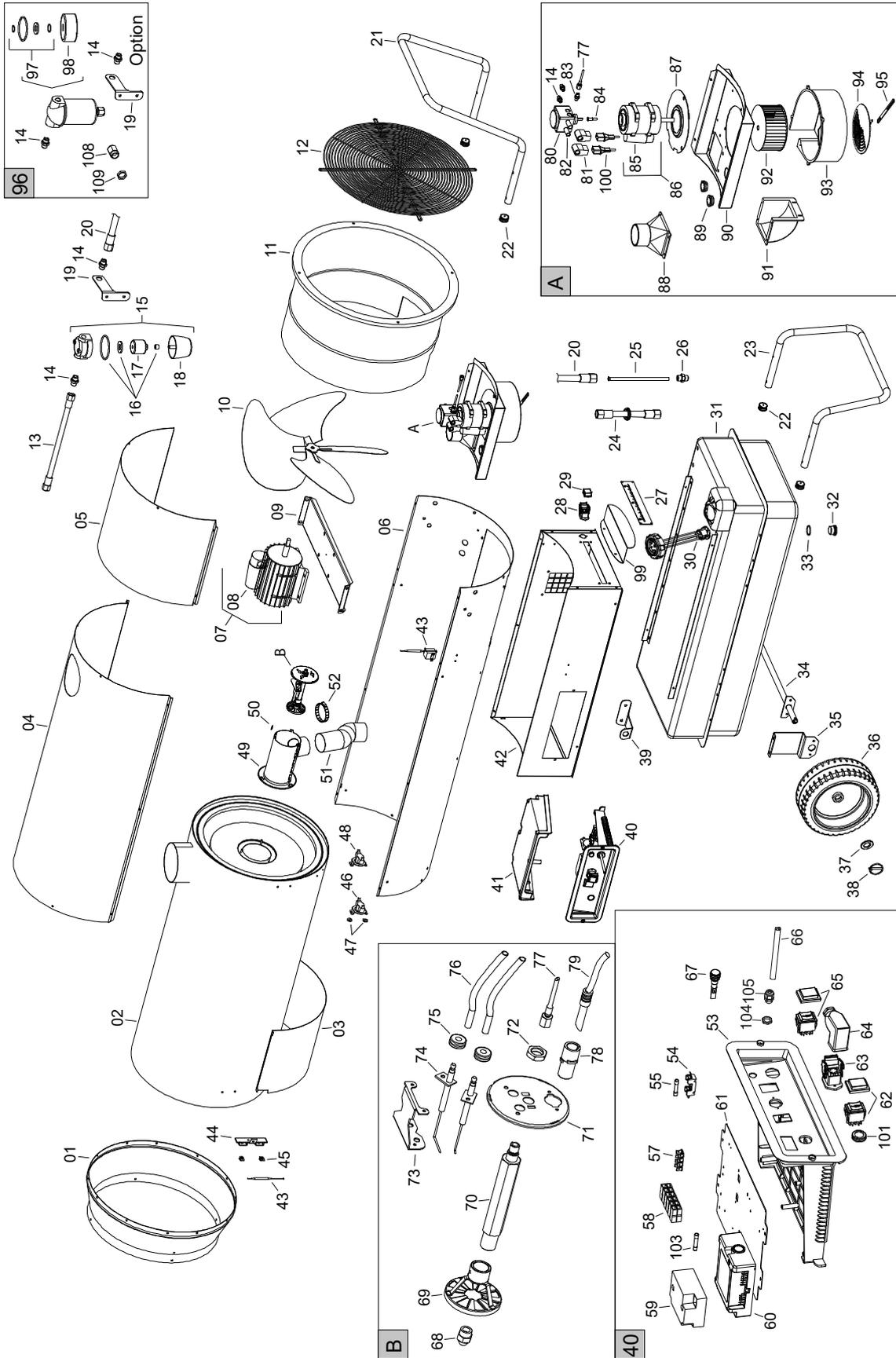
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES				
			Allure I	Allure II
Puissance thermique max	Hi	[kW]	75,06	110,02
		[kcal/h]	64553	94616
	Hs	[kW]	80,00	117,26
		[BTU/h]	275214	403387
Puissance nette thermique	Hi	[kW]	66,80	99,02
		[kcal/h]	57452	85155
	Hs	[kW]	71,20	105,54
		[BTU/h]	244941	363048
Débit d'air		[m ³ /h]	5500	
Consommation		[kg/h]	6,330	9,278
Alimentation électrique	Phase		1	
	Tension		[V]	230
	Fréquence		[Hz]	50
Puissance électrique		[W]	1820	
Gicleur		[USgal/h]	Delavan 2,00 - 80° / W	
Pression pompe		[bar]	8,50	12,50
Capacité du réservoir		[l]	135	
Niveau sonore à 1 m		[dBA]	76	
Dimensions (L x P x H)		[mm]	1918 x 731 x 1220	
Diamètre sortie cheminée		[mm]	150	
Poids net		[kg]	149	
Réglage du volet d'air comburant		[mm]	a=5	



MONTAGE DES ROUES

Compte tenu des améliorations et des perfectionnements effectués sur nos appareils, nous nous réservons le droit de modifier, sans préavis, leurs caractéristiques.
Seule la notice technique accompagnant le matériel est valable.

VUE ECLATEE (à partir de série n°21611001)



POS	DESCRIPTION	CODE	POS	DESCRIPTION	CODE
01	Embout conique		46	Thermostat de sécurité	223 3620
02	Chambre de combustion	227 3721	47	Rondelle	227 3750
03	Panneau isolant	227 3722	48	Thermostat Ventilateur	223 4922
04	Carrosserie sup.		49	Tube brûleur	227 3751
05	Porte visite		50	Barrette de connexion	227 7158
06	Carrosserie Inf.		51	Gaine	227 3752
07	Moteur	227 3726	52	Collier	227 3753
08	Condensateur	227 3727	53	Panneau de contrôle	227 3754
09	Étrier support moteur	227 3728	54	Porte fusible	225 0285
10	Ventilateur	227 3729	55	Fusible	227 7279
11	Air collecteur		57	Bornes de terre	227 3755
12	Grille ventilateur	227 3731	58	Barrette de connexion	227 7157
13	Flexible fuel	227 3732	59	Transformateur H.T.	227 7156
14	Raccord fer	227 7173	60	Boîte de contrôle	223 3444
15	Filtre fuel	227 7063	61	Support boîte de contrôle	227 3785
16	KIT joints filtre	227 3592	62	Interrupteur	227 3786
17	Cartouche filtre	227 3520	63	Fiche thermostat	223 5917
18	Bocal filtre	227 3670	64	Fiche thermostat avec pont	227 7159
19	Étrier support filtre	227 7273	65	Interrupteur	212 0066
20	Flexible fuel	227 3535	66	Câble d'alimentation	227 3757
21	Poignée		67	Voyant rouge	227 7076
22	Bouchon tuyau	227 3735	68	Gicleur	223 4890
23	Support		69	Accrocheur de flamme	227 3758
24	Flexible fuel	227 3737	70	Support gicleur	227 3759
25	Tuyau d'aspiration	227 3738	71	Disque brûleur	227 3760
26	Raccord laiton	227 7176	72	Contre-écrou laiton	227 7177
27	Panneau	227 3739	73	Étrier support électrodes	
28	Fiche thermostat	227 3740	74	Electrode allumage	227 7202
29	Bouchon prise thermostat	227 3741	75	Passe câble	227 3762
30	Jauge réservoir	227 3667	76	Câble électrode	227 7256
31	Réservoir fuel		77	Microtube	227 7178
32	Bouchon de vidange réservoir	2273527	78	Support cellule flamme	227 3763
33	Joint bouchon de vidange	2273528	79	Cellule photoélectrique	227 1091
34	Essieu		80	Pompe fuel	227 7277
35	Etrier support essieu		81	Bobine E. V.	227 7183
36	Roue	227 3745	82	Electrovanne pompe	227 3764
37	Rondelle	227 7042	83	Raccord fer	227 7174
38	Goupille axe de roues	227 3783	84	Accouplement moteur-pompe	227 7155
39	Crochet câble d'alimentation		85	Condensateur	223 5898
40	Coffret électrique	227 3746	86	Moteur	227 3765
41	Couverture coffret électrique		87	Bride support moteur	
42	Base		88	Réduction coude	227 3767
43	Thermostat de sécurité	227 3748	89	Passe câble	227 3768
44	Bride de fixation thermostat	227 3749	90	Étrier support moteur	
45	Support sonde refroidissement	228 8727	91	Coude	227 3770

POS	DESCRIPTION	CODE
92	Turbine	227 3771
93	Corps turbine	227 3772
94	Volet réglage d'air	227 3773
95	Levier réglage d'air	227 3774
96	Filtre réchauffeur	223 4808
97	KIT OR filtre	227 3775
98	Cartouche filtre	227 3776
99	Panneau	227 3777
100	Câble électrovalve	227 3778
101	Protection bouton d'arrêt	223 5918
103	Fusible	223 3442
104	Ecrou pour presse étoupe	227 3779
105	Presse étoupe	
108	Presse étoupe	227 3781
109	Ecrou pour presse étoupe	227 3782

DECLARATION DE CONFORMITE 

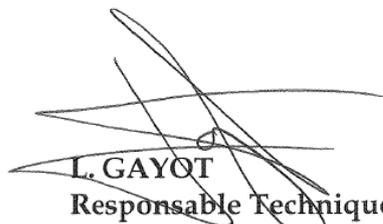
La Société **SMG SAS** - ZI de Longvic - 8, rue du Paquier - 21600 LONGVIC, déclare que les radiants gaz suivant :

- ✧ Référence : **GF 110.1 AC**
- ✧ Numéro de série : tous appareils fabriqués

commercialisés sous la **marque S.PLUS**, auxquels se rapporte cette déclaration sont conformes à norme suivante :

- ❖ **Directives 2006/42/CE, 2006/95/CE, 2004/108/CE**

Fait à Longvic, le 25 avril 2025



L. GAYOT
Responsable Technique